



THOUARS, UNE COMMUNE EXEMPLAIRE dans sa stratégie de lutte globale contre les termites

Située au nord des Deux-Sèvres, en région Poitou-Charentes, Thouars est dotée d'un patrimoine bâti et culturel qui lui vaut de bénéficier du label ville d'art et d'histoire. Cité cheminote autrefois importante, Thouars compte aujourd'hui près de 10.000 habitants et quelques colonies de termites *Reticulitermes flavipes* ramenées au siècle dernier par les cheminots qui réutilisaient les traverses de chemins de fer et planches de wagon qui en étaient infestées.

Face à cette invasion massive, la Mairie de Thouars a créé une cellule termites et entrepris une lutte collective afin d'éliminer durablement ces envahisseurs sur les parcelles bâties ou non bâties.

UNE STRATÉGIE DE LUTTE COLLECTIVE



Dès avril 2002, la mairie de Thouars missionne deux agents municipaux pour mener une vaste campagne de sensibilisation des habitants et opérer un diagnostic des terrains de la commune mais également des bâtis où des traces de cordonnets seraient visibles.

Après avoir quadrillé la ville par zone, principalement de chaque côté de la voie ferrée, la cellule termites a effectué 2.500 contrôles dans 61 quartiers (soit 60% de la ville). Le diagnostic fait alors état de 40% de quartiers infestés.

Avec le soutien de ses administrés, la commune nomme des référents de quartiers et décide de mettre en place un traitement collectif préventif et curatif de lutte contre les termites afin d'éradiquer ces insectes qui ravagent plusieurs quartiers.



Cette méthode, plus efficace, permet de capter plusieurs colonies de termites en même temps mais présente également l'avantage d'être moins coûteuse pour les propriétaires des quartiers contaminés. Parallèlement, pour recevoir l'adhésion totale des riverains touchés par ce fléau et ainsi optimiser l'extermination des termites, la ville subventionne le traitement curatif à hauteur de 20%.

A ce jour, 17 quartiers ont été traités avec succès soit l'équivalent de 186.694 m² pour une commune qui s'étend sur 1.209 ha.



Traitement curatif par piège

UN TRAITEMENT CURATIF PAR PIÈGE

A l'issue d'un appel d'offres, le Laboratoire Sublimm a été retenu non seulement pour sa certification CTB-A+, gage de sécurité pour la ville et ses administrés, mais aussi pour la technique d'élimination proposée ayant un impact minimum sur l'environnement.

Thouars étant une zone rurale avec plus de terrains que de bâti, l'entreprise certifiée CTB-A+ a en effet choisi un traitement curatif par piège qui permet d'éliminer totalement les colonies de termites dans le périmètre traité, sans les repousser vers l'extérieur, limitant ainsi les sources de réinfestation.

Début juillet 2014, pour entrer en connexion avec les colonies de termites, l'entreprise certifiée CTB-A+ a disposé des pièges dans le sol tous les 7 mètres en périphérie des zones repérées. Dans un premier temps, le piège contient un morceau de bois afin d'attirer les termites ouvriers chargés de chercher la nourriture pour le reste de la colony. Une fois la connexion établie, le morceau de bois est remplacé par un appât en cellulose contenant 0,5% de matière active. Les termites ouvriers ingèrent alors le poison et contaminent ainsi le reste de la colony par trophallaxie. Doté d'un effet retardateur pour éviter aux ouvriers d'émettre des signaux d'alarme, l'appât ainsi ingéré élimine les termites lors de leur prochaine mue. Effective généralement entre 6 à 9 mois, l'élimination totale est complétée par un contrat de maintenance et de surveillance.

Pour 28.000 m² de zone traitée entre juillet et septembre 2014, l'entreprise certifiée CTB-A+ a installé 638 pièges à Thouars dans trois îlots comprenant 65 propriétés.

Avec pour objectif l'éradication totale des termites, la ville de Thouars consacre un budget de 20.000 € par an dont 15.000 alloués à l'aide aux particuliers. Même si d'autres périmètres de lutte vont être progressivement mis en place par la mairie, d'autant que 40% de la ville reste à contrôler, l'investissement porte aujourd'hui ses fruits, certains quartiers étant redevenus sains.

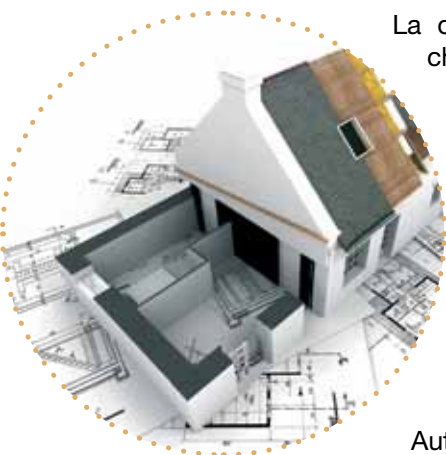




Pour la marque CTB-A+, l'approche anti-termites de la ville de Thouars est novatrice et doit servir d'exemple tant pour son travail de communication auprès de ses habitants que pour le soutien financier apporté aux propriétaires touchés.

Quelques mots sur la certification CTB-A+

La marque CTB-A+ est **la seule certification de services du domaine des traitements préventifs et curatifs des bois et du bâti.**



La déontologie commerciale, la pertinence des propositions et la conformité des chantiers des entreprises titulaires de cette marque sont contrôlés et attestés par l'Institut technologique FCBA (organisme certificateur) lors d'audits techniques de chantiers réguliers.

Bien plus qu'une simple qualification d'entreprise, CTB-A+ permet au maître d'ouvrage, public ou privé, de bénéficier :

- de l'intervention d'entreprises compétentes et dûment assurées pour ce type de prestation,
- de la mise en œuvre de référentiels techniques validés et reconnus par la Répression des Fraudes et les prescripteurs (architectes, bureaux de contrôle...).

Autant de garanties, gages de qualité et de sécurité au service de la pérennité du patrimoine, qu'il soit privé ou public.

La certification CTB-A+ en chiffres

- 55 ans d'expérience
- 125 entreprises titulaires de la certification CTB-A+
- forte implantation sur la France et les DOM : 170 sites certifiés
- 20.000 chantiers sous certification réalisés par an
- 2.000 chantiers contrôlés par an par l'Institut Technologique FCBA, organisme certificateur



andré sudrie
relations presse

63 rue Rambuteau 75004 Paris
Tél : 01 42 78 22 22 • Fax : 01 42 78 57 20
Web : www.andresudrie.com

www.ctbaplus.fr



*Qualité de services, maîtrise
de l'impact environnemental*
Les entreprises CTB-A+ s'engagent